Appendix (Z.) 21st Feby.

Thursday, 13*th February*, 1834.

Read the Petition of Louis Belair, C. P. Huot and Et. C. Lagueux, Esquires, Commissioners for the completion of the Communication between the Parishes of St. Joachim and Baie St. Paul.

Thomas Ainslie Young, Esquire, Auditor General of Public Accounts, was called in, and stated :

That the Commissioners have received,	£2080	0	0
That they have expended, as appears by the Accounts rendered and examined,	2192	7	11
Balance due the Commissioners,	£112	7	11

Messrs. *Joseph Burray* and *Robert Layfield*, of the County of Megantic, were called in, and examined :—

Are you resident freeholders in the County of Megantic; if so, what are your ideas and opinions generally, of the correctness of the statements respecting the improvements recommended by the Petition of a great number of the Inhabitants of that County, dated 6th February instant?—We are resident freeholders in the County of Megantic, and recommend strongly the necessity of granting the money prayed for by the Petitioners for the making and repairing of Roads and Bridges therein mentioned: and although the Inhabitants of that County have suffered more or less, in common with others, from the failure or scantiness of last year's crop, they have not, neither do they intend to apply for relief from the Legislature, as we, in common with the most respectable Inhabitants of our County, are of opinion that such relief only tends to encourage idleness and pauperism, and thereby to demoralize those who are the immediate objects of such relief, and can at best, be only a partial and temporary relief; whereas if sums of money so spent, were applied to the making and repairing of Roads and Bridges, more especially in the new settlements, the effects would be lasting, and prove a general benefit to the country, and even provoke the idle and necessitous to industry. There are in the County of Megantic poor and indigent families, as well as in other parts of the Province; yet they are, generally speaking, industrious, and those of their neighbours who are more at their ease, are not only inclined to give them employment to assist them to support their families by means of industry, but also to assist them with seed grain. We would further beg leave to remark, that the Inhabitants suffer most, generally, in the Country, from seed time to hay-making: in that case should money be granted for the making and repairing of Roads and Bridges, as prayed for by the aforesaid Petition, from seed time to hay-making, the most propitious season for working on Roads, the industrious and necessitous who would be happy to find employment at that season, would be relieved by their own industry, without being chargeable to the Public, which is little becoming Free Landholders; moreover, a lasting good would result to the whole Province.

Robert Hoyle, Esquire, a Member of the House, gave the following answers upon the two Petitions hereinafter mentioned, to the Questions submitted to him on the 22d January last:

On the Petition of divers Inhabitants of the Parish of St. Edouard, and other places, in the County of L'Acadie.

From information, and a partial knowledge of the Rivers Montreal and La Tortue, and the low swampy ground near their source, an aid for the purpose of dredging

Appendice (Z.) 21 Févr.

Jeudi, 13 *Février*, 1834.

Lue Pétition de Louis Belair, C. P. Huot et Et. C. Lagueux, Ecuyers, Commissaires nommés pour l'achêvement du Chemin de Communication entre les Paroisses de St. Joachim et de la Baie St. Paul.

Thomas Ainslie Young, Ecuyer, Auditeur Général des Comptes Publics, a été appelé et a déclaré :

Que les Commissaires ont reçu,	£2080	0	0
Qu'ils ont dépensé, ainsi qu'il appert d'après les Comptes rendus et examinés,	2192	7	11
Balance due aux Commissaires,	£ 112	7	11

Messrs. *Joseph Burray* et *Robert Layfield*, du Comté de Mégantic, ont été appelés et interrogés.

Etes-vous Francs Tenanciers, et résidez-vous dans le Comté de Mégantic ; si cela est, que pensez-vous en général, des améliorations recommandées dans la Pétition d'un grand nombre des Habitans de ce Comté, en date du 6 Février courant ?—Nous sommes Francs-Tenanciers, et nous résidons dans le Comté de Mégantic ; nous recommandons vivement la nécessité qu'il y a d'accorder l'argent que les Pétitionnaires demandent pour ouvrir les Chemins et faire les Ponts dont il est parlé dans la Pétition ; et quoique les Habitans de ce Comté aient plus ou moins soufferts, ainsi que d'autres, par suite du manque ou de l'insuffisance de la récolte de l'année dernière, ils ne se sont pas adressés à la Législature pour lui demander du secours et ne se proposent pas même de le faire ; car nous pensons, avec les Habitans les plus respectables de notre Comté, qu'un tel secours ne tend qu'à encourager la paresse et le paupérisme, et à démoraliser ceux qui en sont l'objet immédiat ; et ne peut servir tout au plus, que comme un secours partiel et temporaire—tandis que si les sommes que l'on dépense ainsi, étaient employées à ouvrir des Chemins, et faire des Ponts, surtout dans es nouveaux établissemens, il en résulterait des avantages durables, qui provoqueraient au travail les paresseux et les personnes nécessiteuses. Il se trouve, dans le Comté de Mégantic, des familles pauvres et indigentes comme dans toute autre partie de la Province, mais elles sont généralement industrieuses ; et ceux de leurs voisins, qui sont plus à leurs aise, sont non seulement portés à leur donner de l'emploi, pour les aider à maintenir leurs familles par leur travail, mais encore à leur fournir des grains de semence. Il nous sera permis de remarquer, qu'en général, les Habitans souffrent plus dans les campagnes, depuis le tems des semences, jusqu'à celui où se font les foins ; dans ce cas, si l'on accordait de l'argent pour ouvrir les Chemins, et faire les Ponts que l'on demande dans la dite Pétition, depuis le tems des semences jusqu'aux foins, qui est les tems le plus propice pour faire les Chemins, les personnes nécessiteuses et industrieuses qui seraient heureuses de trouver de l'emploi dans cette saison, pourraient elles-mêmes subvenir à leurs besoins par leur propre travail sans être à charge du public ; ce qui convient peu à de libres Tenanciers ; et il en résulterait une avantage permanente pour toute la Province.

Robert Hoyle, Ecuyer, Membre de la Chambre, a répondu comme suit, aux Questions qui lui ont été soumises le 22 Janvier dernier, relativement aux Pétitions ci-après mentionnées :

Pétition de divers Habitans de la Paroisse de St. Edouard, et autres lieux, dans le Comté de l'Acadie.

D'après des renseignemens, et une connaissance partielle des Rivières de Montréal, et la Tortue, et d'après l'état bas et marécageux du terrain près de leurs sources, une